

LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES ET DES MATIÈRES REFUSÉES DANS LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ACCEPTÉES

Les résidus alimentaires

- ✓ Restants de table sans exception
- ✓ Fruits et légumes cuits ou crus
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes et os, poissons, fruits de mer et leur coquille
- ✓ Céréales, grains, pâtes, pains
- ✓ Café (grains, marc, filtres) et thé
- ✓ Noix et écaillés
- ✓ Autres : farine, sucre, sauce, nourriture pour animaux, gâteaux, sucreries, etc.

Les résidus verts

- ✓ Fleurs, plantes et terreau de rempotage
- ✓ Résidus de plates-bandes, chaume, feuilles, rognures de gazon
- ✓ Petites branches d'un diamètre maximal de 1 cm et d'une longueur maximale de 60 cm
- ✓ Aiguilles de conifères
- ✓ Petits résidus de bois : bran de scie, copeaux, écorces, petites racines
- ✓ Paille, foin et chaume

Papiers et cartons souillés

- ✓ Essuie-tout, serviettes de table, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires
- ✓ Papiers et cartons souillés par des résidus alimentaires (assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.)
- ✓ Emballages sans broche de métal
- ✓ Moules en papier pour muffins

Les autres matières

- ✓ Bâtons de bois, cure-dents, bouchons de liège
- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Excréments d'animaux en vrac
- ✓ Litière d'animaux en vrac
- ✓ Cendres froides
- ✓ Fumier de poule ou de cheval

MATIÈRES REFUSÉES

- × Sacs de plastique réguliers, biodégradables ou oxo-biodégradables, compostables
- × Couches et produits sanitaires
- × Matières recyclables : papier/carton, plastique, verre, métal
- × Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- × Résidus domestiques dangereux (RDD) : huiles, peintures, solvants, pesticides, engrais, essence, bois traité, peint ou teint, piles
- × Grosses branches (d'un diamètre de plus de 1 cm et d'une longueur de plus de 60 cm), bûches, souches
- × Textile (même organique)
- × Matières composites telles que les contenants *Tetra Pak* (carton à l'extérieur et aluminium à l'intérieur)
- × Produits cirés : soie dentaire, cure-oreilles, carton ciré, chandelles
- × Médicaments et déchets biomédicaux
- × Sacs d'aspirateur et leur contenu
- × Charpie de sècheuse et feuilles d'assouplissant
- × Animaux morts
- × Cendres et mégots de cigarette
- × Roche, pierre, pavé uni
- × Cendres de briquettes à barbecue
- × Sacs de maïs à éclater au micro-ondes